

Les commissions scolaires, des gouvernements locaux assurant les mêmes chances de réussite pour tous les élèves

Ville-Marie, le 14 septembre 2018 – Le président de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT), Monsieur Gaétan Gilbert, réaffirme que les élus scolaires jouent un rôle de premier plan pour que tous les élèves aient les mêmes chances de réussite pour obtenir une qualification ou une diplomation. En cette période électorale, considérant l'importance de l'éducation pour la réussite de nos élèves jeunes et adultes et de son apport à la prospérité de notre région, les membres du conseil d'administration de l'ACSAT indiquent que les enjeux prioritaires en éducation en Abitibi-Témiscamingue sont la valorisation de l'éducation, la formation adaptée au besoin du marché du travail et la mobilisation des acteurs.

Reconnaître le leadership politique des commissions scolaires comme gouvernements locaux

L'ACSAT poursuit son engagement à faire connaître l'importance du rôle des commissions scolaires et des élus scolaires, qui s'assurent d'offrir des services éducatifs de qualité aux élèves jeunes et adultes. Les commissions scolaires voient à une répartition équitable des ressources humaines, financières et matérielles entre les écoles et les centres et organisent les services en fonction de leurs réalités et de leurs besoins. Elles sont des gouvernements locaux, qui sont particulièrement importants en région. Certaines réalités sont bien distinctes que l'on pense au maintien des petites écoles pour certaines commissions scolaires ou à l'augmentation de la clientèle pour d'autres. « Les commissions scolaires sont des gouvernements de proximité possédant une structure solide pour soutenir et accompagner nos écoles et nos centres, tout en s'assurant de l'optimisation des ressources » a indiqué le président, M. Gilbert.

La démocratie scolaire demeure un enjeu majeur. Nos élus scolaires sont engagés envers leur communauté. Ils représentent la voix de la population en favorisant les échanges et le dialogue avec les parents et les citoyens. « Nous travaillons ardemment afin de favoriser la démocratie scolaire, notamment en appuyant la demande de la Fédération des commissions scolaires du Québec de permettre le vote par voie électronique aux prochaines élections scolaires afin d'augmenter le taux de participation des citoyens », a ajouté M. Gilbert.

Valoriser l'éducation, une priorité régionale et nationale !

« Afin que plus d'élèves réussissent, obtiennent un diplôme ou une qualification et qu'ils deviennent des citoyens responsables et engagés, la valorisation de l'éducation doit être considérée comme la priorité pour le développement de notre région et du Québec » a rappelé d'entrée de jeu le président de l'ACSAT, M. Gaétan Gilbert. Le taux de décrochage scolaire était, selon les dernières données de 2014-2015, de 11,9 %, en Abitibi-Témiscamingue, égal au taux provincial de l'ensemble du système public d'éducation. Malgré les améliorations au niveau du taux de décrochage, de la qualification et diplomation en région, des défis importants sont à relever et pour y parvenir nous devons veiller à la pérennité du financement par le gouvernement du Québec. Pour arriver à faire une différence, il est essentiel que nos collectivités s'engagent à promouvoir l'éducation pour que chaque territoire soit actif au plan économique, social et culturel. De plus, cet automne, les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue mettront en œuvre leur Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 qui visera le développement des compétences du 21^e siècle chez les élèves jeunes et adultes.

Favoriser le développement régional et la formation de la main-d'œuvre

Le dynamisme et la créativité des commissions scolaires de la région ont permis de développer plusieurs mesures gagnantes pour répondre à la présente pénurie de main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue. Par exemple, nos centres de formation professionnelle ont créé différentes offres de formation adaptées à leur clientèle tels que des stages rémunérés, des programmes à temps partiel et des voies de formation particulières pour développer les compétences des élèves et favoriser leur persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. La formation professionnelle est un vecteur essentiel en Abitibi-Témiscamingue pour agir sur la pénurie de main-d'œuvre et, à ce titre, l'ACSAT demande des assouplissements dans les règles afin de continuer le développement de solutions innovantes répondant à notre réalité régionale.

Soutenir la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs

Les cinq commissions scolaires en région ont développé sur leur territoire depuis plusieurs années des partenariats tant économique, social et culturel notamment avec leurs municipalités, l'Université du Québec et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, la Table interordres en éducation, l'instance régionale de concertation en matière de persévérance et de réussite éducative Action Réussite, les tables locales de persévérance, les chambres de commerce, et différents groupes au niveau communautaire. Notre contribution favorise la mise en place d'initiatives afin de mieux répondre aux préoccupations et aux besoins de notre région. La valorisation de la profession enseignante en partenariat avec l'UQAT et le syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT), la valorisation de la formation professionnelle et différentes ententes avec les entreprises sont des actions concrètes de l'implication des commissions scolaires dans nos communautés. Un des facteurs importants pour la réussite des élèves est l'engagement des parents et, à cet effet, tout au long de l'année nous agissons pour soutenir leur mobilisation à la réussite éducative de leur enfant.

L'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe cinq commissions scolaires : la Commission scolaire du Lac-Abitibi, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, la Commission scolaire Harricana, la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

- 30 -

Source et renseignements : Caroline Neveu, conseillère en communication
Tél.: 819 825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca